

**Conseil d'école extraordinaire du 21 novembre 2017**  
**Groupe scolaire Moutiers-sous-Argenton / La Chapelle-Gaudin**

**Présents :**

maires : Jean-Paul Godet (maire Argentonnay), Béatrice Mabilais (chargée des affaires scolaires)

DDEN : Jean-Paul Grimault

enseignantes : Pascaline Auzuret, Louise Fuseau, Mélanie Josse, Anne-Claire Tourrenne

parents : Anne Casier, Nathalie Fillon, Hélène Rambaud, Mireille Audebeau, Line Croisé

*Excusés : Francine Clisson (IEN circonscription de Thouars), Christine Payneau , Lucie Godet (parents d'élèves), Jean-Paul Logeais (maire délégué La Chapelle-Gaudin)*

*La séance débute à 18h30.*

**A l'ordre du jour :**

- ***Rythmes scolaires/organisation de la semaine pour l'année scolaire 2018-2019 :***  
points sur les diverses informations depuis le dernier conseil d'école (réunion de l'agglomération, sondage auprès des familles,...)
- ***Vote pour la semaine de 4 jours ou pour la semaine de 4,5 jours***

**I- Rythmes scolaires / organisation de la semaine**

L'équipe enseignante rappelle l'organisation proposée lors du premier conseil d'école.

Il s'agit d'une semaine scolaire restant sur 4,5 jours avec les horaires suivants :

-tous les matins de 9h à 12h/9h05-12h05

-tous les après-midis de 14h à 16h15/14h05 à 16h20

L'équipe enseignante soumet au vote cet aménagement du temps scolaire pour les raisons suivantes :

-Il semble préférable de garder 5 matinées afin de favoriser les apprentissages qui s'effectuent dans de meilleures conditions sur ces temps-là.

-Les horaires sont réguliers, ce qui permettrait aux enfants et à leurs parents de s'organiser plus aisément.

-La pause méridienne serait allongée, ce qui permettrait aux enfants d'avoir un réel temps de décompression au sortir de la cantine, notamment à l'école de La Chapelle où les élèves bénéficient de peu de temps après la cantine (du fait du trajet école-salle des fêtes)

-L'allongement de cette pause permettrait aux enseignantes de placer leurs horaires d'APC (aides pédagogiques complémentaires) sur ce temps méridien pour que chaque élève puisse en bénéficier (sans être contraint par les ramassages scolaires) et cela aurait l'autre avantage d'avoir un horaire de sortie des classes identique pour toutes les classes et tous les élèves, qu'ils bénéficient ou non des APC.

-Avec cette organisation, les familles ne seraient pas contraintes de venir chercher leur(s) enfant(s) plus tôt ou de payer un service de garderie périscolaire.

Les représentants de parents d'élèves ont réalisé un sondage auprès des familles. Les résultats sont les suivants :

- Au final, 76% des familles sondées (pour info, le sondage n'a pas été distribué dans la classe de CM2 étant donné qu'ils ne seront pas concernés l'an prochain) ont répondu au sondage :
  - 71% des familles souhaitent rester à la semaine de 4,5 jours
  - 24% des familles veulent revenir à la semaine de 4 jours
  - 5% des familles ne se sont pas exprimées faute d'avis, trop d'incertitudes
- Concernant le maintien ou non des TAP, un avis plutôt partagé : 60% des familles qui veulent rester à 4,5 jours aimeraient le maintien des TAP.
- Concernant la proposition de l'équipe enseignante : 67% des familles sont favorables.

L'année prochaine, l'agglo2B aura la compétence « transports scolaires ». Lors d'une réunion rassemblant tous les maires de l'agglo2B, ceux-ci se sont exprimés sur la réorganisation des rythmes scolaires. Un vote a été effectué : 5 maires ont voté pour 4,5 jours.

## II- Vote

Le conseil a voté à main levée et à l'unanimité pour la semaine à 4,5 jours.

*L'ordre du jour est épuisé à 19h30.*

## **Suite au premier conseil d'école, les représentants de parents ont souhaité faire un point sur l'avancée des travaux à La Chapelle.**

- **Le portail** a été repeint et une serrure a été installée. Le portail n'a en revanche pas été réhaussé car cela demande encore une réflexion pour trouver une solution réellement adaptée.
- **La bibliothèque :**
  - Les murs abîmés vont être recouverts par un coffrage en bois qui sera créé pendant l'hiver.
  - Le mobilier va être en partie renouvelé : changement des chaises, remplacement du canapé par une banquette créée par l'employé communal, installation de bacs à roulettes pour les livres, retrait d'une partie des étagères qui seront inutilisées.
  - La moquette sera retirée et remplacée par du lino (devis en cours).
  - L'APE a financé des nouvelles BD (une quinzaine) pour l'école.
- **Le carreau de la porte** de la classe des CM a été changé et la porte a été rabotée.
- **La poignée de la porte de secours** de la classe des CM a été réparée. L'extincteur doit toujours être déplacé.
- Concernant **la ventilation** dans la classe des CE, un devis a été effectué pour un changement de VMC.
- Huit nouveaux **porte-manteaux** ont été installés pour les CE mais seuls 12 sont accessibles pour 27 élèves. Des porte-manteaux supplémentaires doivent être commandés.
- Concernant **le mobilier des élèves** (tables et chaises), un état des besoins va être effectué par les enseignantes et sera communiqué à la mairie courant janvier 2018 afin que cela soit inclus dans le nouveau budget (mars 2018).
- Concernant **les toilettes à La Chapelle**, le projet est toujours en cours. La municipalité recherche activement des artisans pour débiter les travaux au plus vite.

*La séance est levée à 20h25.*